DOSSIER DE PRESSE

LA MICRO-ÉPARGNE,
UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT POUR LES POPULATIONS EXCLUES DE LA MICROFINANCE

Contact medias : Laury-Anne Bellessa, 01 53 19 89 92, bellessa@carefrance.org

care

2,5 milliards de personnes n'ont toujours pas accès aux services financiers formels. Malgré la croissance massive des services financiers en faveur des plus pauvres grâce aux institutions de microfinance (150 millions de personnes bénéficiaires), les populations qui vivent dans des zones reculées ou dans des bidonvilles urbains n'y ont encore qu'un accès très restreint.

Depuis 22 ans, CARE répond aux besoins financiers des plus démunis par la promotion d'associations locales et indépendantes d'épargne et de crédit (AVEC), gérées par et pour les populations les plus pauvres.

Aujourd'hui plus 8,6 millions de personnes sont membres d'une AVEC dont 3,7 millions dans le cadre d'une association créée par CARE.

CARE mène actuellement plus de 130 projets d'AVEC dans 37 pays.

LES CONSTATS À LA BASE DES ASSOCIATIONS VILLAGOISES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT (AVEC)

LES POPULATIONS RURALES OU TRÈS PAUVRES EXCLUES DES SERVICES FINANCIERS

2,5 milliards de personnes n'ont toujours pas accès aux services financiers formels. Malgré la croissance massive des services financiers en faveur des plus pauvres grâce aux institutions de microfinance (150 millions de personnes bénéficiaires), **les populations qui vivent dans des zones reculées ou dans des bidonvilles urbains n'y ont encore qu'un accès très restreint.**

Plusieurs raisons expliquent ces difficultés :

- La capacité d'endettement de ces populations est fortement limitée et très saisonnière ;
- Les zones rurales sont coûteuses à atteindre ;
- Ces populations semblent préférer l'épargne au crédit, en raison de leurs capacités limitées pour l'investissement et l'emprunt.

L'IMPORTANCE DE L'ÉPARGNE

L'épargne est un outil efficace dans la lutte contre la pauvreté, trop souvent ignoré au profit du crédit. La constitution de leurs propres actifs est cependant essentielle pour les populations les plus pauvres.

L'épargne permet de :

- **Constituer des actifs** et **développer des activités génératrices de revenus** : les petites entreprises représentent plus de 45% des emplois dans les pays en développement. Leur croissance est vitale à la création d'emplois et à la prospérité. Elles ont cependant du mal à obtenir des financements.
- **Réduire la probabilité de souffrir des chocs et aléas**. L'une des principales caractéristiques de la pauvreté est un revenu saisonnier et irrégulier. L'accès à des mécanismes d'épargne permet aux familles de surmonter les périodes difficiles et d'améliorer leur quotidien tout au long de l'année en évitant l'endettement et la décapitalisation de leurs biens pendant la période de soudure et/ou en cas d'urgence (décès, sécheresse).

LES AVEC : ORIGINE ET FONCTIONNEMENT

Pour atteindre des personnes exclues de tout service financier, formel ou informel, CARE a développé une **approche alternative à la microfi-nance, fortement décentralisée, basée sur l'épargne non-institutionnalisée.** En 1991, CARE Niger s'est inspiré du principe des tontines traditionnelles pour développer un modèle d'association d'accumulation d'épargne et de crédit.

Le succès de cet essai a encouragé d'autres grandes ONG internationales dont OXFAM, Freedom from Hunger, Plan, Catholic Relief Services et Pact-WORTH à dupliquer ce modèle au début des années 2000.

COMMENT FONCTIONNENT LES AVEC ?

Aujourd'hui, il existe de nombreuses variantes locales de ce modèle mais les bases sont toujours simples et identiques.

LE PRINCIPE

Epargne : Une AVEC est formée de 5 à 30 membres qui se réunissent à fréquence régulière pour mettre en commun leurs économies conservées dans une caisse fermée à clé. Ce sont eux qui déterminent les montants.

L'expérience de CARE au Niger (l'un des pays les plus pauvres au monde selon les Nations Unies) a démontré que les groupes peuvent fonctionner avec une capacité d'épargne très basse : 0,07€ par semaine. Les sommes épargnées varient de 0,7 à 3,5€.

Malgré ces faibles montants, les AVEC peuvent capitaliser d'importantes sommes : Au Rwanda, plus de 144 000 personnes, dont 78 % sont des femmes, se sont jointes à une AVEC et ont épargné plus de 2,2 millions de US$ en 3 ans.

Emprunt : L'épargne collectée permet aux membres d'emprunter de faibles sommes pour un achat ou un investissement. Cela fonctionne aussi comme une assurance pour les moments difficiles.

Dans un souci permanent de responsabilisation, les membres doivent préalablement épargner 10 % de la somme qu'elles
souhaitent emprunter. Cette restriction permet d'éviter les emprunts trop élevés par rapport aux capacités individuelles de remboursement, et d'encourager l'épargne.

Les conditions de remboursement des emprunts et des taux d'intérêt sont définies par le groupe. Les échéances varient de 4 semaines à trois mois. Les taux d'intérêt mensuels tournent autour de 5 à 10%. **Ces taux permettent à la banque communautaire d'être viable sans l'appui de CARE.**

La pression exercée par les membres contribue à des taux de remboursement avoisinant les 100%, tandis que la solidarité au sein du groupe garantit un certain degré de flexibilité, dans le cas où un membre doit faire face à une situation de crise.

Partage : A la fin de la période convenue, l'épargne accumulée et les intérêts générés par les prêts sont répartis entre les membres, proportionnellement au montant épargné par chacun. Le rendement de l'épargne varie de 25 à 50%.

Le partage coïncide souvent avec un moment de l'année où les membres ont besoin de liquidités (période de soudure par

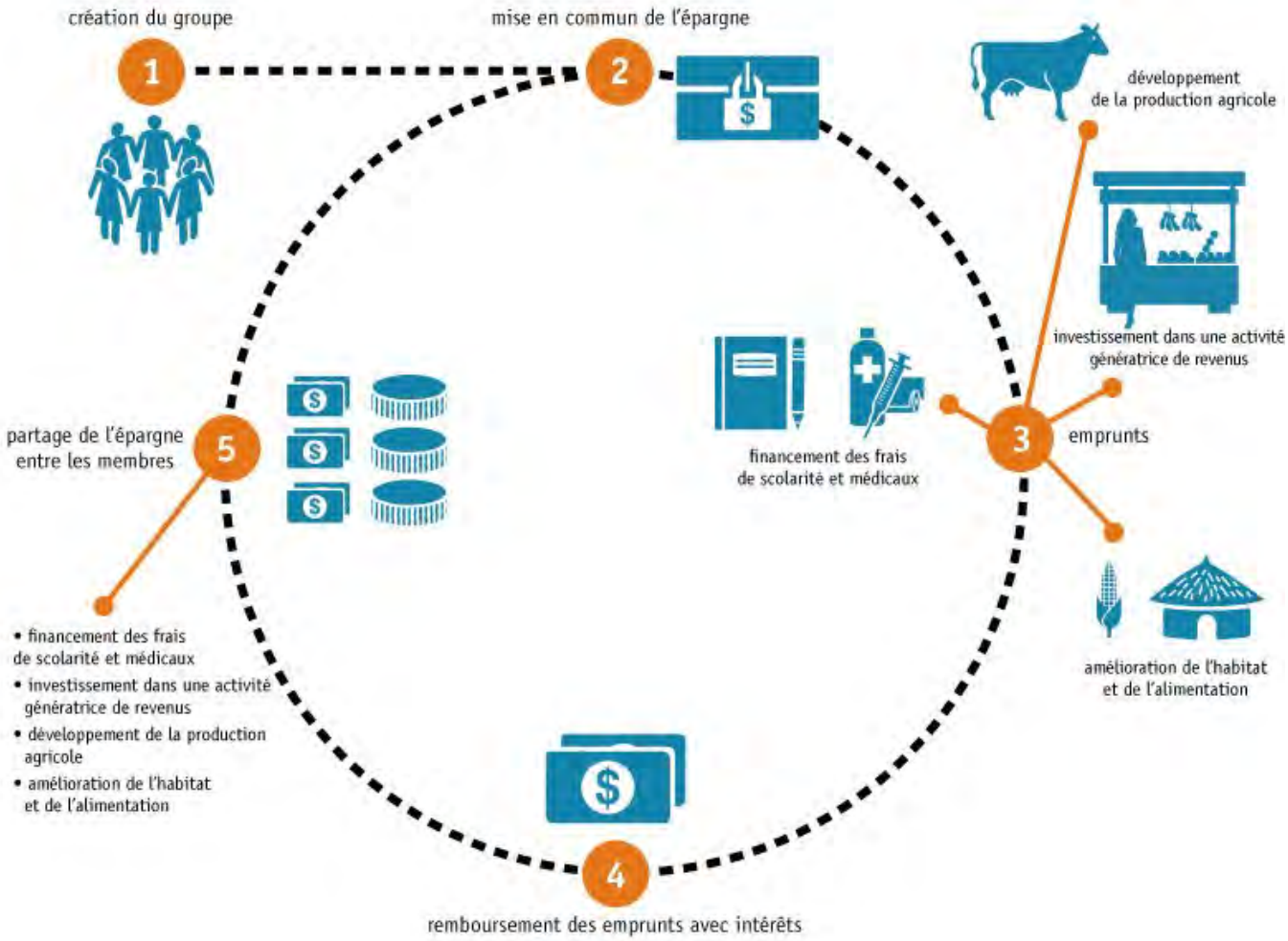

70% DE MEMBRES SONT DES FEMMES

Si l'adhésion est ouverte à tous, la majorité des membres des AVEC sont des femmes. Si une AVEC est mixte, trois des cinq membres du Comité de gestion doivent être des femmes.

Pourquoi valoriser les femmes ?

Les femmes sont les premières victimes de la pauvreté et sont plus largement exclues des services financiers. Dans les pays en développement, 46% des hommes déclarent avoir un compte dans une institution financière officielle, contre seulement 37% des femmes.

La distribution inéquitable du pouvoir, des ressources et des responsabilités en faveur des hommes génère souvent des procédures discriminatoires qui empêchent les femmes d'accéder aux services financiers.

Ainsi, l'ouverture de comptes bancaires requière parfois la signature du mari ou un document prouvant que les femmes possèdent des droits de propriété.

Pourtant, l'autonomisation économique des femmes est un outil incontournable pour réduire la pauvreté et favoriser le développement d'une région et d'un pays. Les bénéfices de l'autonomisation économique des femmes s'étendent à toute leur communauté.

Les femmes réinvestissent plus d'argent dans leur famille que les hommes et les indicateurs mondiaux indiquent que la population des sociétés plus équitables est, en moyenne, plus riche, en meilleure santé et mieux éduquée que celle des pays où les femmes sont marginalisées.

QUATRE ATOUTS DE CE MODÈLE

- **Sa simplicité :** L'absence d'infrastructures et les faibles coûts sont la base de la facilité d'accès aux AVEC.
- **Sa souplesse :** La définition par les membres des montants à épargner et à rembourser permet d'adapter ce système à chaque contexte local.
- **Sa transparence :** Le système de gouvernance de ces groupes est démocratique et les procédures sont transparentes. Toutes les transactions sont effectuées pendant les réunions, en présence de tous les membres. On utilise une caisse fermant à clé qui évite tout transfert d'espèces non autorisé. Les membres élisent parmi eux leur comité de gestion (présidente, trésorière, détentrice des clés).
- **Son autonomie :** Les AVEC sont autonomes et autogérées. Cela assure leur indépendance institutionnelle et financière. C'est également un point essentiel de la réussite à long terme de ces groupes d'épargne. Le taux de survie est, sur le long terme, de plus de 90%.

Depuis 2001, CARE forme des agents de village ou facilitateur pour encadrer les membres des AVEC. Après un an, ces personnes deviennent indépendantes et sont rémunérées par les groupes qu'elles aident à former. Les associations d'épargne se propagent donc de région en région sous l'impulsion de CARE mais aussi de façon spontanée.

En 2005, lorsque CARE quittait Zanzibar, elle avait formé 46 AVEC. En 2010, elles étaient 250, soit un taux de croissance d'environ 38% par an.

L'IMPACT DES AVEC EN TERMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

UNE ÉDUCATION FINANCIÈRE DE BASE

Durant un an, CARE assure la formation indispensable à la création de ces groupes. Outre une alphabétisation fonctionnelle, les membres acquièrent une compréhension de base des principes de gestion d'épargne. Ils sont familiarisés avec les notions de prêt, de créance et de remboursement, d'intérêt. Les AVEC contribuent ainsi à une meilleure connaissance des services financiers.
Cette éducation financière permet aux populations de se défendre face à des usuriers peu scrupuleux qui proposeraient des services opaques ou des taux d'intérêts très élevés.

LA MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS GÉNÉRATRICE DE REVENUS

CARE aide également les membres à développer des activités génératrices de revenus (petit commerce, transformation de produits agro-alimentaires, artisanat, etc.).
Les membres peuvent ainsi recevoir des formations techniques ou juridiques.

Au Pérou, les femmes membres des AVEC ont augmenté leurs investissements dans leurs activités professionnelles de 47% en trois ans. Ces investissements sont issus des économies réalisées (56%), de la création de revenu (41,5%) et de sommes empruntées (2,5%). Cela montre la capacité des personnes vulnérables à développer leurs activités malgré de faibles revenus.

FAIRE FACE AUX CHOCS

L'une des principales caractéristiques de la pauvreté est un revenu saisonnier et irrégulier. L'accès à des mécanismes d'épargne permet aux familles de surmonter les périodes difficiles et de faciliter leur consommation tout au cours de l'année afin d'éviter de vendre leurs actifs pendant la période creuse et/ou en cas d'urgence (décès, sécheresse).

La microfinance gérée par la communauté sous forme d'épargne peut donc jouer un rôle important dans la lutte contre la pauvreté, **en réduisant la vulnérabilité aux aléas quotidiens.**

Cela se vérifie également en **cas de crise ouverte**. Les AVEC **renforcent les capacités d'absorption des chocs de leurs communautés** et se sont avérées être d'importants mécanismes de résilience en cette période de troubles.

TÉMOIGNAGE

Tribune de Claudine Mensah, directrice de CARE Mali publié en décembre 2013 dans Libération

Le Mali reste un pays en crise. Dans un contexte encore instable, il existe une force de résilience économique et sociale qui n'est pas assez mise en valeur : je parle de toutes ces femmes qui, malgré les tensions communautaires issues des conflits et de la crise alimentaire, ont prouvé que le Mali demeure une terre de cohabitation et de solidarité.

J'ai ainsi été témoin de la force d'action de 264 femmes qui ont soutenu 2 338 déplacés et 58 familles hôtes autour des villes de Ségou et de Mopti, où s'est réfugiée une grande partie de la population du Nord. Alors que peu d'ONG locales et internationales étaient opérationnelles au début des violences, ces femmes ont assuré un soutien de première urgence.

L'action de ces Maliennes a renforcé mon intime conviction que la femme africaine constitue un espoir, et ce malgré le fait que la féminisation de la pauvreté demeure un problème aigu. […] Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les femmes africaines possèdent moins de 2 % des terres alors qu'elles réalisent 80 % de la production vivrière en Afrique subsaharienne. Voici la situation contradictoire des femmes africaines, victimes d'inégalités de droits mais aussi de devoirs. […] Il s'agit donc de donner libre cours au potentiel des femmes.

Quels sont les outils pour le faire ? Outre la défense des droits essentiels des femmes, il est primordial de renforcer leur pouvoir économique. Pour revenir à notre exemple, comment ces femmes parmi les plus vulnérables de leurs communautés – veuves, mères célibataires, femmes divorcées –

ont-elles réussi à rassembler la somme astronomique de 6,5 millions de francs CFA (près de 9 900 €) pour aider les déplacés et familles hôtes ? Elles se sont appuyées sur les fonds rassemblés par les Associations Villageoises de Crédit et d'Epargne (AVEC) dont certaines étaient membres depuis 2009. L'émancipation économique de ces femmes les a encouragées à s'affirmer au sein de leur famille et à défendre leurs droits parmi leur communauté. L'évolution est frappante. En quatre ans, ces centaines de femmes sont désormais entendues par les politiques locaux. Elles participent également à la gouvernance locale, comme l'a démontrée la mise en place de ces aides aux familles hôtes et déplacés. L'énergie de ces femmes est à l'origine d'un cercle vertueux qui a permis, en cette période de crise ouverte, de renforcer les capacités d'absorption des chocs de leurs communautés.

Il est clair que la question du développement en Afrique ne peut être pensée et élaborée qu'avec l'implication des femmes. […] Je ne cesserai de le plaider : en ces temps difficiles pour le Mali, il faut miser sur les femmes.

L'IMPACT DES AVEC EN TERMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES FAMILLES

L'augmentation des revenus des membres des AVEC a des effets positifs sur le bien-être des familles en termes de nutrition, d'accès à l'éducation et aux services de santé.

Les AVEC, vecteur d'autres programmes :

Les associations d'épargne sont également de plus en plus utilisées comme plates-formes pour fournir d'autres services, notamment dans les domaines de la santé ou de l'agriculture. Les services financiers fournis par les AVEC facilitent ainsi l'acquisition d'intrants tels que des semences ou des médicaments. Nos équipes sont cependant conscientes qu'il est important de ne pas surcharger l'agenda des AVEC pour ne pas affaiblir leurs capacités à gérer leurs activités initiales.

DÉVELOPPEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE

Les AVEC permettent de développer la cohésion sociale des membres d'un quartier ou d'un village, et sont des catalyseurs pour le développement communautaire économique et social.

- La plupart des AVEC mettent en place un fonds social pour couvrir les frais en cas d'urgences mineures. Une caisse de solidarité propose alors des dons de faible montant aux membres en difficulté.

- Si tous les membres se mettent d'accord, le fonds d'épargne peut financer des investissements collectifs tels que l'élevage ou la création de banques de céréales. Les banques de céréales notamment sont des lieux de stockage et de vente à bas prix en période de soudure. La **création de ce type de filet de sécurité alimentaire permet aux communautés de faire face aux crises**.

RÉÉQUILIBRER LES RAPPORTS ENTRE HOMMES ET FEMMES

Les AVEC sont un facteur d'autonomisation économique et sociale des femmes.

L'autonomisation économique

L'épargne générée, les prêts et les formations favorisent l'accès des femmes aux ressources productives. Ainsi les femmes ont les moyens d'acquérir des biens productifs habituellement possédés par des hommes tels que des terres ou des gros ruminants.

L'autonomisation sociale

L'émancipation économique et la participation aux dépenses de leur famille encouragent les femmes à **s'affirmer au sein de leur famille** et à participer dans les décisions prises. Cette évolution repose également sur le renforcement de leur estime en soi.

Ce renforcement se manifeste également au niveau local et national. Les membres des AVEC sont plus susceptibles de **participer à un organe de prise de décision communautaire**.

Elles osent également faire entendre leurs voix. Ainsi, au Niger, en 2011, 140 membres d'AVEC ont été élues conseillères municipales sur un total de 261 postes dans 60 villages. Au niveau national où la participation politique des femmes demeure très faible, 1 des 13 femmes élues à l'Assemblée nationale est membre d'une AVEC.

Il existe cependant deux limites

Dans plusieurs pays, les **stéréotypes de genre et les comportements discriminatoires sont fortement ancrés chez les hommes, comme chez les femmes**. Une étude menée par CARE en 2006 en Inde a montré que certaines femmes utilisaient leur épargne pour perpétuer des pratiques discriminatoires comme le paiement de dots ou d'avortements de fœtus féminins. Elles perpétuaient ainsi les comportements qui les restreignaient.

Dans certains contextes, les **hommes peuvent se sentir menacés** par la contribution économique des femmes aux dépenses de leur famille qui bouleverse l'équilibre des pouvoirs au sein de la famille ou par l'achat de terres alors que les ressources naturelles sont limitées dans certaines régions. Cela peut être **à l'origine de tensions** se manifestant par l'interférence de leur mari dans la manière de dépenser l'argent épargné ou des violences verbales et physiques.

Ces deux points montrent la **nécessité de travailler sur les structures sociales et les schémas de pensée**.

- Depuis plusieurs années, les AVEC sont devenues des points d'entrée pour des discussions sur des sujets relatifs à l'équité de genre tels que l'éducation, les violences, les mutilations génitales ou l'accès à la propriété. Les membres des AVEC sont ainsi plus informées. Certaines femmes ont également commencé à **porter plainte** contre leur mari pour des cas de violence domestique. Même si les sanctions judiciaires sont encore rares dans certains pays, cela démontre un changement des mentalités chez ces femmes.

- L'implication des hommes est également primordiale. C'est souvent le mari qui autorise ou non la participation des femmes aux AVEC et la création d'activités génératrices de revenus. Il faut que les hommes prennent conscience que la création de revenus par les femmes profite à l'ensemble de leur famille. Dans de nombreux pays, les AVEC organisent des **discussions de groupe impliquant les hommes et les femmes pour les encourager à travailler ensemble et à dialoguer plus ouvertement**.

LE LIEN AVEC LES INSTITUTIONS BANCAIRES

Le lien entre les AVEC et le secteur financier formel est à l'origine de nombreux débats

CARE est conscient des risques de relier les AVEC au crédit bancaire notamment en termes de surendettement et de perte d'autonomie.

Notre expérience a cependant démontré que 20 à 30% des AVEC souhaitaient à terme accéder aux services financiers d'institutions de microfinance ou de banques locales.

Au fur et à mesure que les AVEC gagnent en maturité, les membres ont besoin :

- de verser leurs surplus de liquidités dans un endroit sûr.
- d'accéder à des volumes en capitaux plus importants.
- d'accéder à de produits et des services plus sophistiqués.

Les AVEC peuvent ainsi représenter un premier pas vers une plus grande inclusion financière. Nos équipes estiment qu'elles doivent p**rotéger les membres des AVEC.** Nous leur apportons des conseils, notamment pour fixer des niveaux d'endettement raisonnables par rapport aux fonds.

Notre appui se base sur les principes suivants :

- Les AVEC doivent exister depuis plus d'un an.
- Les prêts doivent augmenter les fonds de prêts du groupe et ne doivent pas cibler les membres à titre individuel.
- La couverture du crédit doit être limitée. CARE propose que l'effet de levier initial de l'épargne par rapport à la dette totale ne soit pas supérieur à 1:2.

CARE a ainsi facilité les liens entre des AVEC et des institutions financières formelles : opérateurs mobiles, banques (mondiales et locales), IMF et assureurs tels qu'Orange, Vodacom, Equity Bank et Barclays. Plus de 500 groupes ont pu ouvrir un compte bancaire auprès des filiales de la banque Barclays au Kenya, en Ouganda au Ghana et en Tanzanie.

L'accès à la finance par la technologie mobile : un outil pour sortir de la pauvreté

Depuis 2008, CARE s'appuie sur la technologie mobile pour relier les secteurs de l'économie formelle et les membres d'AVEC. L'utilisation du téléphone mobile, comme un portefeuille virtuel, facilite par exemple les transferts d'argent. Au Kenya, pour répondre à une demande des AVEC de liaison directe avec les banques, un partenariat a été mis en place entre Orange et Equity Bank. En mars 2012, 20 000 AVEC ont ainsi accédé à un service d'épargne via un téléphone mobile, sécurisant ainsi les fonds conservés auparavant dans une caisse commune. Cela permet d'atteindre des zones rurales excentrées.

Découvrez également le webdocumentaire FEMMES LUMIERE :

« Cinq portraits de femmes qui démontrent que l'épargne est un outil de développement pour les communautés exclues de la microfinance. »

www.femmeslumiere.tv5monde.com

Un webdocumentaire réalisé par Cyril Le Tourneur et Vincent Bonnemazou,

en partenariat avec l'ONG CARE France et diffusé par TV5MONDE.

Fondée en 1945, CARE est l'un des plus grands réseaux humanitaires mondiaux, apolitique et non confessionnel. En 2013, CARE était présente dans 87 pays auprès de 97 millions de personnes.

Dans les situations de réponses à l'urgence ou dans des contextes d'aide à long terme, CARE s'attaque aux causes profondes de la pauvreté.

Les femmes sont au cœur de nos actions car elles sont un levier essentiel dans la lutte contre la pauvreté. Le rôle des femmes est central dans la cellule familiale, et elles peuvent aussi faire changer les choses durablement dans leurs communautés.

En savoir plus sur CARE France : www.carefrance.org

Photos © Cyril Le Tourneur d'Ison
Sauf page 8 © CARE